LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Commune de Kopstal

Vallées de l'Eisch et de la Mamer

Plan d'assemblage

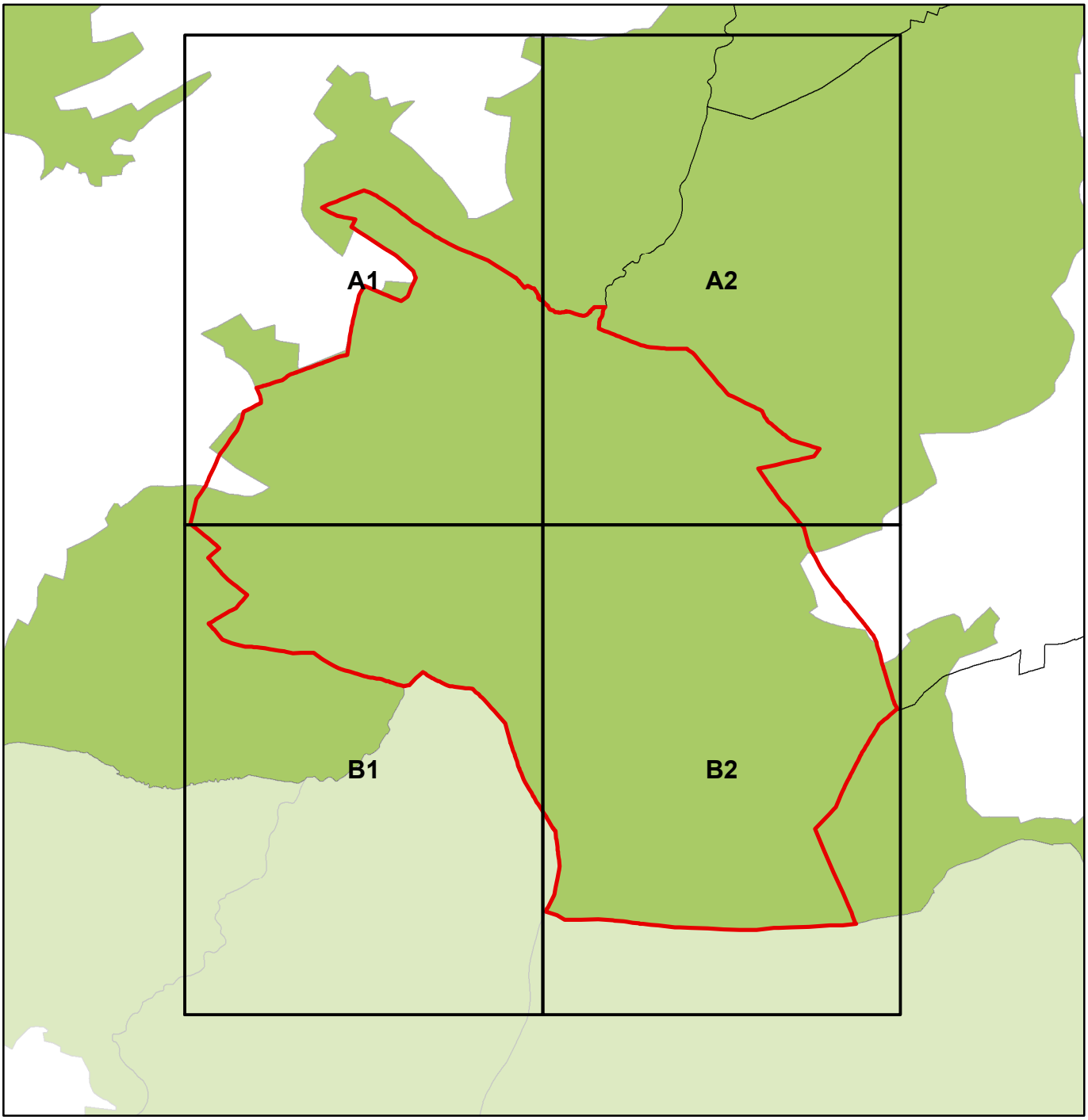

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

N

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Vallées de l'Eisch et de la Mamer

Commune de Kopstal

Extrait A1

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

N

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 (m)

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Vallées de l'Eisch et de la Mamer

Commune de Kopstal

Extrait A2

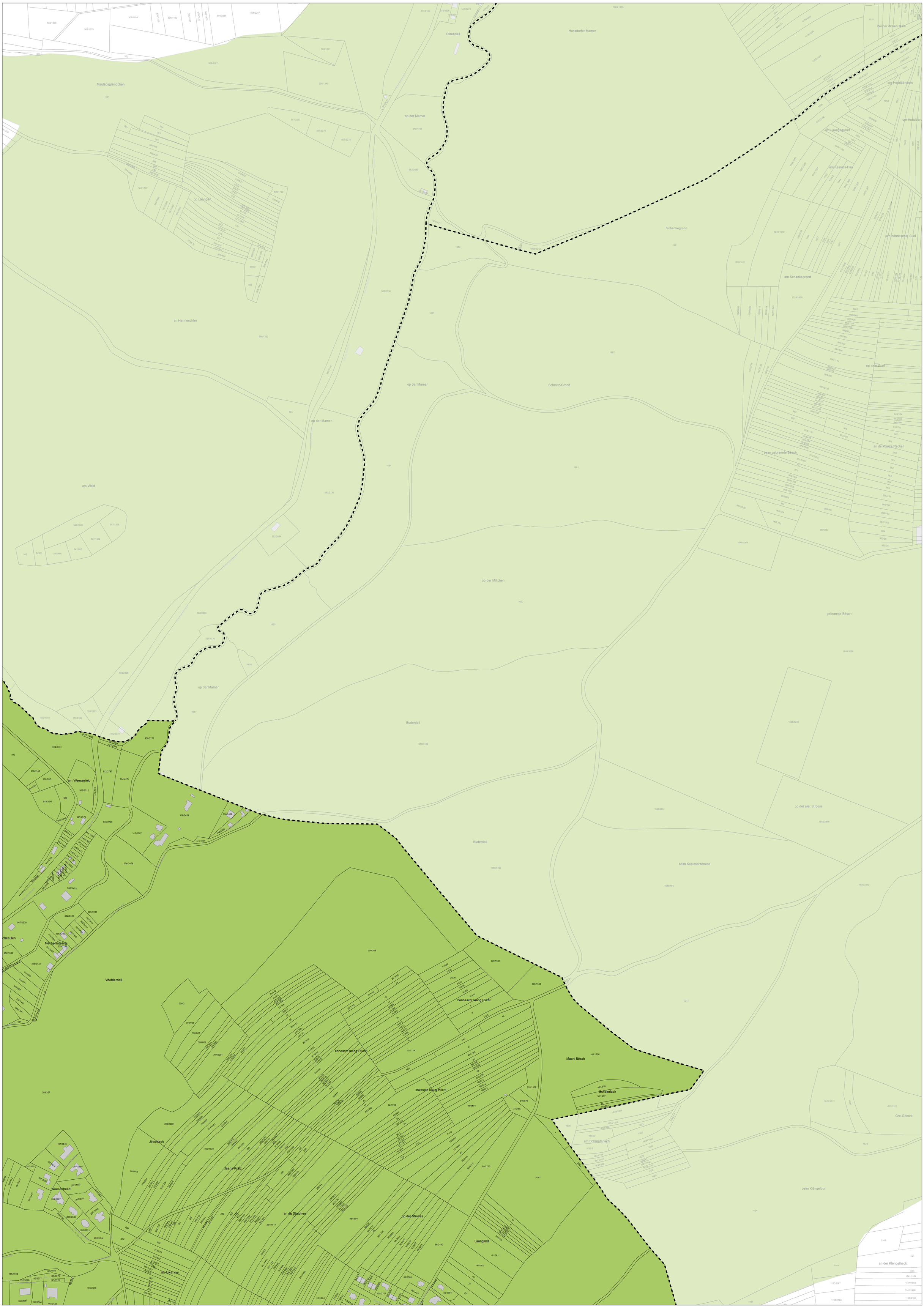

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

N

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 (m)

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Vallées de l'Eisch et de la Mamer

Commune de Kopstal

Extrait B1

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

N

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 (m)

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Vallées de l'Eisch et de la Mamer

Commune de Kopstal

Extrait B2